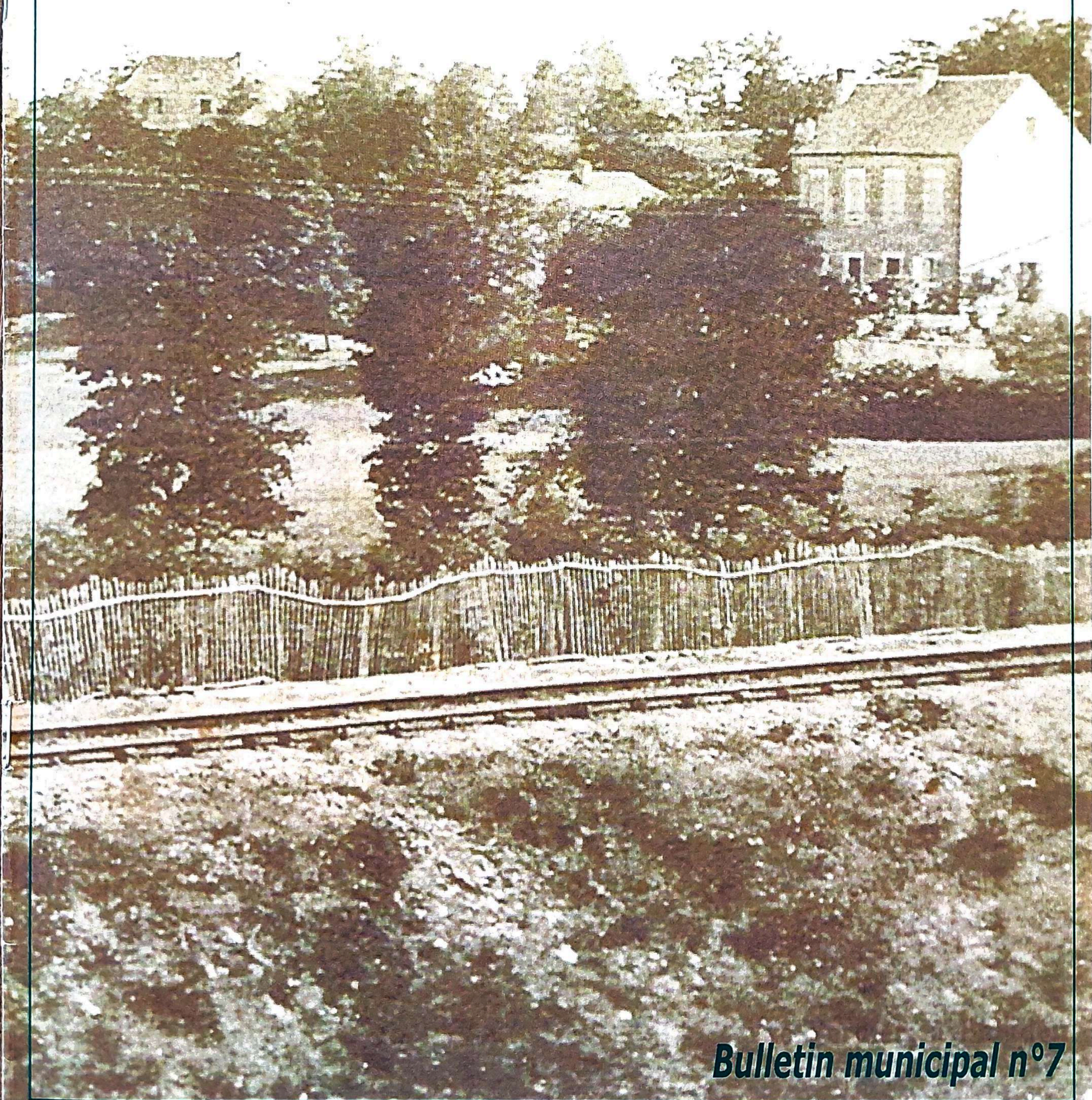


Commune de BALADOU

Le petit Baladin



Bulletin municipal n°7

Le Mot du Maire

Dans ce premier semestre 2004 l'actualité ne nous donne guère de répit. Du 60ème anniversaire du débarquement, à la coupe d'Europe de football en passant, hélas, par la guerre en Irak et au Moyen-Orient....sans oublier le problème posé par la météo qui nous annonce une nouvelle canicule pour cet été.

La vie municipale a été également très active pendant ces six premiers mois de l'année. En plus des problèmes de gestion courante et d'élaboration budgétaire, il y a eu les élections régionales et cantonales en avril et européennes en juin ; notons au passage que nous avons fait l'économie d'un deuxième tour aux élections cantonales. J'en profite pour saluer et féliciter notre conseiller général Jean-Claude Requier qui est toujours très attentif à tous et à notre commune.

Mais cette année restera dans notre esprit l'année de construction du secrétariat de mairie.

A ce jour le gros œuvre est à peu près terminé, à part l'accès et les joints extérieurs ; l'intérieur est en cours ; si le programme est respecté l'ensemble devrait être opérationnel en fin d'année. Il faudra ensuite refaire la totalité des abords qui ont beaucoup souffert et qui présentent actuellement une gêne pour la mairie et la salle des fêtes. Il faudra également agrandir le parking devant la mairie sur le terrain acheté à Monsieur Colombet.

Ce terrain présente actuellement un aspect très inesthétique du fait de la présence de remblai indispensable pour son aménagement. Ce problème sera vu dès que l'opération actuelle sera terminée ; une étude sera faite et une large concertation aura lieu avec tous les propriétaires riverains.

En cette période estivale je voudrai dire à tous bonnes vacances, car il n'est pas forcément obligatoire de partir pour en prendre. On peut très bien se reposer et se détendre même en restant chez soi.

JL. C

BUDGET 2004

Cette année exceptionnellement il a été voté en tout début d'année, avant le départ de notre receveur municipal Monsieur VITTE ; comme les années précédentes nous vous le présentons d'une façon simplifiée pour faciliter la compréhension. Les reports des années passées n'y sont pas mentionnés, il s'agit exclusivement des chiffres inscrits en 2004.

Le taux des trois taxes locales reste inchangé par rapport aux années précédentes :

*Taxe d'habitation : 5,08
Taxe foncier bâti : 13,23
Taxe foncier non bâti : 126,24*

La taxe professionnelle, étant maintenant de la compétence de la communauté de communes, est passée depuis 2002 à 12,56 sur l'ensemble du canton.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TOM) prélevée sur les bases de la taxe foncier bâti par la communauté de communes a subi les années passées une très forte augmentation, cette augmentation est due à la mise en place du Schéma Départemental d'élimination des déchets : tri sélectif, déchetteries cantonales, doublement des ramassages et des containers etc...

Or les choses sont en train de se stabiliser et l'on peut même espérer un taux légèrement inférieur en 2004-2005 car l'assiette des bases est en augmentation dans la communauté.

Etat de la dette en 2004

Bien que le maximum de subvention est été obtenu, il a fallu dans le passé avoir recours à l'emprunt pour pouvoir financer les investissements fait par la commune.

Les derniers en date ont été faits pour la rénovation de l'école et des deux logements en 1999 ; Dans un passé qui n'était pas très lointain, une partie des programmes voirie étaient financés systématiquement à l'emprunt. Malgré cela notre dette baisse tous les ans ; elle était de 11.756€ l'année dernière (intérêt et capital) elle passe cette année à 11.600€ cette année ; ce qui prouve notre bonne santé financière. N'oublions pas que cette somme est largement compensée par la location des quatre appartements.

I) FONCTIONNEMENT

1) Dépenses

<i>Charges de gestion générale et administrative</i>	
<i>Eau, électricité, fournitures scolaires, entretien des bâtiments et de la voirie, affranchissement, annonces, insertions, assurances etc...</i>	<i>30355 euros</i>
<i>Charges de personnel</i>	
<i>Salaires, cotisations sociales et retraites, médecine du travail, centre national de gestion de la fonction publique territoriale</i>	<i>46870 euros</i>
<i>Charges de gestion courante</i>	
<i>Participation au service général d'incendie, à la communauté de communes, fonctionnement des écoles maternelles, indemnités de fonction, subvention aux associations</i>	<i>39743 euros</i>
<i>Charges financières</i>	
<i>Intérêts des emprunts</i>	<i>2847 euros</i>

2) Recettes

<i>Impôts et taxes</i>	
<i>Contributions directes, permis de chasse, taxe additionnelle aux droits de mutation</i>	<i>57613 euros</i>
<i>Subventions d'exploitation</i>	
<i>Dotations globale d'équipement, dotation de solidarité rurale, compensations diverses</i>	<i>73942 euros</i>
<i>Autres produits de gestion courante</i>	
<i>Location des quatre appartements</i>	<i>14 200 euros</i>

II) INVESTISSEMENT

1) Dépenses

<i>Petit matériel</i>	<i>2000 euros</i>
<i>Voie communale non classée et voie rurale</i>	<i>15 000 euros</i>
<i>Eclairage public (en vue d'un aménagement de la RD803)</i>	<i>8000 euros</i>
<i>Achat de terrain</i>	<i>10500 euros</i>
<i>Schéma communal d'assainissement</i>	<i>14586 euros</i>
<i>Borne d'incendie(projet initial une borne, mais 2 ont été posées , école et mairie)</i>	<i>4000 euros</i>
<i>Mise en souterrain des réseaux RD 803</i>	<i>5000 euros</i>
<i>Mobilier neuf pour le secrétariat</i>	<i>1500 euros</i>
<i>Achat licence débit de boisson</i>	<i>7623 euros</i>
<i>Panneaux de signalisation</i>	<i>3000 euros</i>
<i>Remboursement capital des emprunts</i>	<i>7750 euros</i>
<i>Construction du secrétariat de mairie (la partie la plus importante du coût de la construction a été financé sur les budgets précédents, il reste à percevoir des subventions a l'achèvement des travaux)</i>	<i>15000 euros</i>
<i>Programme voirie fait par la communauté de communes (route de Bazalgues et route du Saulou)</i>	<i>22445 euros</i>
<i>Logiciel pour informatisation du cadastre</i>	<i>500 euros</i>

2) Recettes

<i>Récupération de TVA sur investissement</i>	<i>2165 euros</i>
<i>Taxe locale d'équipement</i>	<i>2649 euros</i>
<i>Subventions d'investissement obtenues pour le secrétariat</i>	<i>18293 euros</i>
<i>Virement de la section fonctionnement</i>	<i>55440 euros</i>

Diverses subventions :

<i>Aide familiale rurale</i>	<i>198 €</i>
<i>Amicale laïque</i>	<i>687 €</i>
<i>Société de chasse</i>	<i>315 €</i>
<i>Centre de secours</i>	<i>122 €</i>
<i>Club du Bouquet d'Argent</i>	<i>168 €</i>
<i>Ecole de musique</i>	<i>200 €</i>
<i>Office du tourisme</i>	<i>152 €</i>
<i>Club de gymnastique</i>	<i>168 €</i>
<i>Crèche de Souillac</i>	<i>77 €</i>
<i>Crèche de St Sozy</i>	<i>77 €</i>
<i>Ecole de foot</i>	<i>152 €</i>

SCHEMA COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT

Le bureau d'étude GAIA de Mont-de-Marsan est venu plusieurs fois sur la commune depuis le début de l'année ; des prélèvements de sol et de sous sol ont été faits ainsi que quelques conseils donnés à l'occasion ça et là .Mais encore rien ne nous a été communiqué.

Il apparaît pourtant de plus en plus indispensable d'avoir des données précises, notamment pour les nouveaux logements. Par exemple faut-il faire un filtre à sable ou un épandage linéaire ? De plus , depuis les derniers décrets de la loi sur l'eau, l'assainissement relève de la responsabilité de la commune et du maire. Il faut que chaque assainissement soit étudié au cas par cas.

La communauté de communes s'est penchée sur ce problème et elle va mettre en place un SPANC (service public d' assainissement non collectif) Ce service devra être obligatoirement consulté pour tous les nouveaux assainissements individuels et sera payant.

En attendant la mise en place de ce service, vu la diversité des terrains dans notre commune, le conseil municipal a décidé qu'il serait demandé à toutes les nouvelles constructions de maisons individuelles de présenter un projet d' assainissement ; ce projet sera déposé avec la demande de permis de construire et sera étudié par un bureau d'étude spécialisé.

Cela représente une étude supplémentaire pour les candidats à la construction mais il fallait se mettre en conformité avec la loi. D' ailleurs la plupart des communes voisines nous ont précédé dans cette voie.

JL C

Travaux effectués sur la voirie communale

1) Programme voirie 2004 des routes classées d'intérêt communautaire : Coût total des travaux : 22445 €

*Voie N° 2 du transformateur vers Baladou, longueur 345m ;
élargissement de la voie à 3m, re profilage et bicouche :* 13 591€

*Voie N° 13 du Saulou vers Bazalgues, longueur 180m,
curage du fossé et bicouche :* 3403€

*Voie N° 6 du carrefour (maison Crémoux) à l'ancien lac
, longueur 160m, re profilage complet et bicouche :* 3637€

Parking face à la mairie, re profilage et bicouche : 1813€

2) Programme de voirie non classée en charge du budget communal

*Chemin mitoyen avec Cuzance entre Pouzol et Bazalgues.
Ce chemin est très fréquenté actuellement et est en très mauvais état ;
il doit être empierré par endroit. La partie communale revient à :* 7920€

*Chemin du Bournissard (sous les vignes) en mauvais état, il
doit être remodelé et empierré sur 300m. Les riverains se chargent
du cassage des pierres :* 3855€

*Chemin de la Combe du Périé ; ce chemin dessert les deux
nouvelles maisons de Mr Rolland et Mr Gourbeil, ainsi que la
maison rénovée de Mr Joany . :* Chiffrage en cours.

G.L

TRIER C' EST PAS SORCIER

Trier ses ordures : non seulement c'est une obligation légale mais il faut aussi préserver notre environnement et réaliser des économies.

*Ainsi par exemple : les **déchets non recyclables** doivent être déposés dans un sac fermé dans les **conteneurs « marrons »**, le coût de leur incinération à Brive(hors collecte et transfert) restera en 2004 celui de 2003 ; 76€30 HT la tonne.*

*Les **déchets recyclables** à déposer **en vrac** dans les **conteneurs « verts »** : le coût de leur tri à Saint Jean la Gineste était de 62€HT la tonne ; il diminue légèrement cette année et sera de 60€ HT la tonne.*

Or le plus souvent des déchets non recyclables sont déposés dans le conteneur vert. Ils sont transportés à Saint Jean la Gineste, pesés, triés(60€ HT la tonne) mais refusés. Ils sont alors transportés à Brive pour l'incinération :

Coût de l'opération : 60€ + 46€30 =136€30 auxquels s'ajoutent les frais de trajet !!!!!

Pensez aussi, un peu, aux employés de la chaîne du tri : ne leur mettez pas sous le nez des objets putrescibles ou souillés, telles les couches usagées. Ils trient avec des gants , ne leur envoyez pas de papiers coupés en petits morceaux !

Quant aux bois, métaux, ferrailles, pneumatiques, sapins de Noël, déchets verts et de tonte, sciures, cendres, verres (il y a des conteneurs spéciaux), meubles, seaux en plastique, polystyrène, bidons d'huile, acides ,sacs de ciment, gravats etc..... leur place n'est pas dans les bacs mais a la déchetterie de Martel , de Souillac ou de Vayrac elles sont gratuites.

Et que dire de l'agneau et des deux renards morts retrouvés dans les conteneurs..... !

Alors en cas de doute, jetez les déchets dans les conteneurs marrons.

Rappel :dans les conteneurs verts : en vrac

- Bouteilles, flacons et bidons en plastique
- films plastiques
- emballages en carton ou en papier
- boites et bidons métalliques
- journaux et magazines

ET TOUT LE RESTE DANS LE CONTENEUR MARRON

Bouteilles en verre sans bouchon ,bocaux et pots sans couvercle dans le RECUP-VERRE.

Ref : Martel en Tête

Soyons citoyens : TRIONS CORRECTEMENT NOS DECHETS

HEURES d'OUVERTURE de la DECHETTERIE de MARTEL

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h à 12h				OUVERT		OUVERT
14h à 18h		OUVERT	OUVERT		OUVERT	

Il y a le sport, la sécurité, la musique.....

Faire du sport, facile à dire ! ...

Félicitons les, ils se donnent chacun dans leur sport favori,
Ils connaissent la joie de la victoire, parfois la déception d'être passé
à coté du titre convoité.

Ces émotions ne demandent qu'à être partagées et ils ont besoin de
nous pour les encourager.

Parlons-en :

Foot / Ecole de Foot Avenir Quercynois / Romain CHARAZAC, Mathieu GAUCHER,
Thomas GAUCHER, Thomas MASSARD, Thomas Ricordeau
Maxime CREMOUX : catégorie 18 ans
Lionel CHABREYRIE Senior

Tennis / Club de Martel/ Justine PONCEAU

Gym Aquatique de Gramat: Mélissa PAGEOT, médaille d'or départementale par équipe 2004

Basket/ Dynamic Basket St-Sozy/ Camille BOUYSSOU et Marie LACHEZE

Cyclisme/ Club UFOLEP Souillac/ Cyril CHAMPAGNAT

Hand Ball/Souillac en senior : Amédée LEYMARIE et
Léonie GRANDOU Championne du Lot 2004 (sera en championnat
régional 2004/2005)

Rugby/ USS Souillac/en senior François LEYMARIE , Théophile LEYMARIE, Francis
VACHER Champions du LIMOUSIN 2004
Jouerons en nationale 3 pour la saison 2004/2005
cadets 2004 : Maxime BOURGEADE et Jérôme RICORDEAU seront juniors 2005

A vous tous, communiquez-nous vos calendriers, rendez-vous en début de saison !

QUANT AUX POMPIERS,

Jennifer BRIAT à l' Ecole de Pompiers de Martel suit les traces de Cyril BRIAT,
Pompier à MARTEL. Bravo à vous deux.

ET LA MUSIQUE ...

Marion LACROIX et son violon à L'Ecole de musique
Théo LEYMARIE et Jean-Louis CAMBOU à la BANDA des CABECOUS
se font plaisir, et nous font plaisir, merci.

M. C.

A l'école publique de BALADOU.....

⇒ Année 2003-2004

Les enfants de l'école ont réalisé 2 classes de découverte :

- une classe-découverte au musée des automates à Souillac sur 3 jours répartis entre décembre et janvier et une classe-découverte des animaux à la réserve africaine de Sigean (Aude) sur 2 jours consécutifs (avec nuitée).



*La classe-découverte au musée des automates (Souillac):

Elle s'est déroulée sur 3 journées (10 décembre 2003 – 15 et 27 janvier 2004).

La première journée, les enfants de l'école ont visité le musée et se sont émerveillés en découvrant des automates plus originaux les uns que les autres : il y avait le tourneur d'assiette, le rigolo, le prestidigitateur.....

Les deux autres jours, les enfants sont partis à la découverte de la mécanique et ont pu réaliser de multiples montages avec poulies, courroies, engrenages, et roues dentées.

La transmission du mouvement n'avait plus de secret pour eux.

Il sont capables maintenant de comprendre comment fonctionne un automate et surtout ils peuvent en construire un, tout seul.



*La classe-découverte sur les animaux à la réserve africaine de Sigean(Aude):

Elle a eu lieu les lundi 22 et mardi 23 mars 2004.

Le projet a été l'occasion d'aborder la diversité du monde animal dans un milieu qui n'est pas celui de l'environnement quotidien des enfants.

Pendant les 2 jours, les enfants ont visité le parc à pied où plus de 3800 animaux les attendaient, ils ont pu aussi voir en bus le parc des lions, le parc des ours et le parc de la brousse.

Pour cette sortie, je tiens à remercier les accompagnateurs, toujours disponibles, Monique Leymarie, notre cantinière préférée, Françoise Laumailier, notre dynamique présidente des aînés, Michel Gaucher, notre formidable animateur et les deux stagiaires de l'IUFM, Marie et Laurence, futures maîtresses d'écoles.

***Quelques autres rendez-vous :**

-le 11 juin, le spectacle de théâtre des 2 écoles fut une réussite.

-le 25 juin, le club du Bouquet d'Argent nous a offert un spectacle de magie très impressionnant.

-le 1 juillet, les enfants des 2 écoles se retrouvent pour terminer l'année scolaire dans la convivialité autour d'une grillade, à l'école de Baladou.

***Départ à l'école....**

C'est avec une certaine émotion que je vais quitter l'école publique de Baladou, après y avoir passé les 6 premières années de ma vie professionnelle.

Mon premier poste d'instituteur (on dit maintenant « professeur des écoles », mais c'est le même métier), aura donc été cette jolie petite bourgade du Nord du Lot, dont la simple évocation de son nom « BALADOU », vous entraîne en ballade sur les chemins calcaires du Causse, où genévriers, chênes et érables semblent avoir été semés à la volée.

Quand je suis arrivé, à la fin de l'été 1998, la classe faisait l'école buissonnière dans une petite salle, exiguë, près de la mairie.

Les enfants étaient, compréhensifs et moi aussi : nous attendions tous la modernité.

Quelques mois passèrent et nous prirent possession des nouveaux locaux : une école, moderne, fonctionnelle où tous les enfants du monde aimeraient s'épanouir.

J'y suis resté 6 années rythmées par des moments merveilleux, comme ce sourire généreux de l'enfant qui vient de s'apercevoir qu'il a compris, où ces éclats de rire qui se communiquent dans les cours d'école.....il y eut, aussi, des instants parfois orageux, tant en classe qu'à l'extérieur mais l'envie d'aller de l'avant l'emporta toujours.

Je garderai, longtemps, en mémoire ces moments d'exception.

Chers parents, j'espère avoir contribué, modestement, à l'épanouissement personnel de vos petits bambins et leur avoir fourni « l'essentiel et l'importance » afin qu'ils soient le plus autonome possible dans leur vie future.

Je souhaiterai, en dernier lieu, remercier toutes les personnes que j'ai cotoyé pendant ces années Baladines.

Je pense d'abord aux enfants, pour leur gentillesse et leur forte volonté d'apprendre, à tous les parents d'élèves et à l'Amicale Laïque pour leur dévouement, à la municipalité de Baladou et son maire Mr Cleudel pour m'avoir donné les moyens nécessaires afin de travailler dans de très bonnes conditions, à Mme Goursat, secrétaire de mairie à Baladou pour sa disponibilité, à la municipalité de Cuzance, et à Michèle, à Mme Laumaillet, dynamique Présidente du «Bouquet d'Argent » et son club pour les rencontres entre générations, aux collègues rencontrés.

Je terminerai en remerciant, vivement, 3 personnes qui ont fait vivre l'école et le RPI : mes 2 cantinières préférées : Mme Bourdet, à mes débuts puis Monique Leymarie par la suite pour les succulents repas concoctés et les relations amicales ; enfin je remercie ma collègue de Cuzance, Sabine Pradelle, pour son sérieux et le travail en équipe que nous avons accompli afin de faire évoluer le RPI.

De plus, je sais qu'elle aussi, quitte son école : je lui souhaite, donc, bonne chance, pour la suite de sa carrière.

Merci à tous de m'avoir permis d'exercer, tout simplement, mon métier.

**Stéphan Rumeau,
professeur des écoles de Baladou.**

Sortie du 10 juin 2004

Le Bouquet d'Argent aux Jardins de l'Imaginaire



*Le chauffeur nous dépose près
des Jardins de l'imaginaire
sous un soleil de plomb !*

A l'écoute des explications de notre guide

Douche (appréciée de tous) dans le jardin d'eau



*Plaisir des yeux et de l'odorat :
la roseraie*



*Pause bien méritée au Restaurant
« le Relais Gourmand »
à Terrasson*



*Le Château de Hautefort et ses
jardins à la française*




*Encore une très belle journée riche en découverte que chacun de nous aurions aimer
partager avec beaucoup d'autres Baladins. Tant pis pour eux !*

Amicale Laïque du RPI Baladou-CUZANCE

Le jeudi 1^{er} juillet dernier, les instituteurs des écoles de Baladou et de Cuzance invitaient enfants et parents et les aînés pour un pot de l'amitié à l'occasion de leur départ.



Ce fut l'occasion pour eux de faire un petit historique de leur passage sur nos communes qui, manifestement leur laissera un bon souvenir et pour les enfants de leur témoigner leur gratitude en leur offrant un petit souvenir.

 Comme chaque année, l'association participe à la Fête de Cuzance avec notamment un stand au « Vide-grenier ». Cette année, nous souhaitons proposer surtout des livres et vous invitons à rechercher toutes sortes de publication dont vous n'auriez plus l'utilité. Vous pouvez les déposer chez Monique Faurel à Bazalques (05.65.37.42.16) ou chez Francine Krupka-Garage Matic'Pneus (05.65.37.37.64 / 05.65.37.45.88).

Lors de la Fête, dimanche 1^{er} août, un lâcher de ballons aura lieu dans l'après-midi : venez y assister ...

ECOLES DU RPI BALADOU-CUZANCE

Comme vous le savez, les deux instituteurs des écoles de Baladou et de Cuzance, Mme Pradelle et Mr Rumeau nous quittent, pour une nouvelle affectation à la rentrée prochaine. Mr Rumeau assurait la classe à Baladou depuis 6 ans, c' est lui qui avait inauguré les nouveaux locaux ; Mme Pradelle se trouvait à Cuzance depuis 5 ans. Nous leur avons souhaité bonne chance dans leurs futures attributions lors de l' apéritif organisé à l' occasion de leur départ le 1^{er} juillet dernier en présence de quelques membres du club Bouquet d' Argent, de nombreux parents d' élèves, des deux conseils municipaux et de leur secrétaire.

Souhaitons à présent la bienvenue à nos deux nouvelles institutrices Sandrine Boutot à Baladou et Marie-Ange Chalangeas à Cuzance, leur effectif respectif à la rentrée prochaine sera de 23 élèves à Baladou et 26 élèves à Cuzance.



UN EXCELLENT CYCLISTE

Notre institutrice de Cuzance nous a informé que l' un de nos petits Baladins avait été sélectionné pour participer au Challenge Départemental Inter piste organisé par la Prévention Routière le 9 juin dernier à Cahors. Cette sélection s' est effectuée sur tout le département et seuls les 30 meilleurs élèves de niveau CM2 y ont participé.

Un grand bravo donc à Mathieu Gaucher qui s' est classé 8^{ème} à ce Challenge ; nous avons là un jeune garçon qui sait se servir d' un vélo en respectant toutes les consignes de sécurité.

Toutes nos félicitations Mathieu

Le conseil municipal

ETYMOLOGIE de QUELQUES NOMS de FAMILLE

de BALADOU

(suite)

- :- :- :- :-

CARBON : le surnom de l'homme qui fabriquait du charbon de bois, de l'ancien français charbonner qui veut dire transformer le bois en charbon.

LABORIE : désigne le tenancier d'une borie (maison rurale isolée).

LABROUE : nom topographique issu de broga ancien occitan : broa broua, c'est-à-dire bord d'une rivière.

LACHEZE : de chèze = casa = maison ; nom de hameau (origine Corrèze, Creuse, Dordogne)

LACOSTE : (S.O.) nom topographique : côte, colline.

LACROIX : nom topographique désignant la maison située près d'une croix.

LAGARDE : nom de localité d'origine (Ariège, Hte Garonne, Gers, Moselle, Htes Pyrénées, Vaucluse) évoque une tour de garde.

LAMPLE : peut être Lampel , lampier : fondeur de lampes et de chandeliers en métal.

LAQUIEZE : nom de la localité d'origine : le Nord : même origine que Lacheze (la casa la maison).

LAUMAILLER : c'est-à-dire l'Aumaille ou bien l'Aumailier : bête à cornes surnom de bouvier.

LAVAL : nom de la localité d'origine : vallée.

LAVERGNE : nom de la localité d'origine (Lot et Garonne) plantation d'aulnes.

LAVILLE : nom de la localité d'origine (hte Marne) surtout nom de hameau avec le sens ancien de villa : domaine puis village.

LEMOINE : nom de dignité employé comme sobriquet (au Moyen Age, les moines étaient souvent des fils de familles nobles , de cadets pourvus de revenus appréciables, bien nourris)

LENORMAND : (Nord et Nord-Ouest) surnom de l'homme qui était originaire de la province de Normandie.

LEYMARIE (Sud Ouest) l'Aymarie : dérivé toponymique , domaine d'un ancien « Aymard » : dur et fort.

MALET : doit se rattacher à Malle , le cheval de poste qui porte la malle, les bagages, par extension celui qui le conduit.

MARTY : variation régionale de Martin ; nom de baptême de Saint Martin, en latin martius qui veut dire : guerrier martial, belliqueux.

MASSARD : peut représenter une forme de Thomassard : Thomas, c'est-à-dire trésorier.

MASSON : peut représenter un nom de métier : maçon ou aussi Saint Thomas.

MAURY : (au dessous de la Loire) le surnom donné à l'homme qui avait la peau brune(comme un Maure).

MELOU : désignait le producteur et le marchand de melons.

MERQUEY : nom de localité d'origine : MONTVALENT . .

LE SAVIEZ-VOUS

Plus d'un Lotois s'appelle LAFON : surnom de l'homme qui habitait près d'une fontaine.

268 000 Français portent le nom de MARTIN . Ce patronyme occupe le premier rang des noms les plus fréquents en France.

Dans le Lot, les LAFON sont les plus nombreux suivis par les MARTY , les DELMAS, les DELPECH, les ROQUES, les LACOMBE, les LAVERGNE, les LAVAL, les MAURY, les BOUSQUET.

A SUIVRE.....

Encore quelques dictons

MAI :

Mai sans rose rend l'âme morose.
A la Sainte Félicie tous les lilas sont fleuris.
Au bout du fil l'araignée, la journée sera mouillée.
En Mai, fleurit le hêtre et chante le geai.

JUIN :

C'est le mois de Juin qui fait le foin.
A la Saint Gervais (19) pense à tes navets
Pluie de Juin noie les noisettes, Saint-Pierre(le 29) les rachète .
Juin bien fleuri, vrai paradis.

JUILLET :

Juillet ensoleillé emplit caves et greniers
A la Sainte Virginie (le 8) la récolte des fraises est finie.
S'il pleut à la Sainte Marguerite (le 20) les noix sont gâtées vite
A la Sainte Marthe (le 29) prunes mûres, bonnes tartes.

AOÛT :

A la Saint Abel (le 5) faites vos confitures de mirabelles
Pluie d'Août fait truffes et marrons
A la Saint Augustin (le 28) on sent la fraîcheur du matin
C'est le mois d'Août qui donne au vin le bon goût.

LA METEO DANS LE JARDIN

Lune cerclée, pluie assurée

Araignée tissant, mauvais temps

Les feuilles de trèfle se dressent et les pétales des soucis se resserrent à l'approche d'un orage.

Les taupinières sont plus nombreuses et surtout plus visibles par temps de pluie.



QUELQUES TRUCS

Un bouquet sain : Prolongez la vie des fleurs coupées en les associant à quelques branches de lierre.

Une astuce supplémentaire consiste à ajouter une goutte d'eau de javel dans le vase.

Prolongez le plaisir : les lupins , les pieds d'alouettes et les delphiniums peuvent refleurir si vous les débarrassez des fleurs fanées.

Si vous utilisez de l'eau du robinet pour arroser vos plantes, laissez la reposer une heure de façon à laisser s'échapper le chlore.

L'orchidée appelée cymbidium supporte le climat tempéré. Sortez-la l'été à une place mi-ombre du jardin ; sans alternance de température, elle ne refleurirait pas. Rentrez-la en octobre

Les Saints de Glace ne sont plus aussi menaçants

Autrefois Mamert, Pancrace et Servais et autres saints personnifiaient les gelées. Aujourd'hui ils sont moins à craindre. Mais ils n'y sont pour rien...

Les saints de glace sont, au printemps, les jours, et surtout les nuits, durant lesquels le ciel est dégagé, après l'arrivée d'une masse d'air froid, avec des températures très basses au petit matin, descendant au-dessous de zéro degré. Les plus connus sont Mamert, Pancrace et Servais, les 11, 12 et 13 mai. Mais ils s'étendent en Suisse Romande, du 23 avril (St Georges) au 25 mai, avec Saint Urbain, réputé le dernier Saint vendangeur. Après le 25 mai, on considérait que la vigne ne risquait plus le gel. Plus on avance dans la saison, plus le risque qu'il gèle devient faible, mais les conséquences d'une nuit de gel pourront être catastrophiques.

Au fait, pourquoi avoir attribué à des Saints le don d'apporter le gel ?

En réalité, c'est d'une tout autre mission qu'on les avait chargés initialement. Ils devaient protéger les cultures durant les jours qui leur étaient attribués à chacun, ces jours étant ceux durant lesquels les cultures couraient les plus grands risques. Les années passant et vu le peu de succès de leur patronage, on a fini par leur faire endosser la responsabilité des gelées, qu'ils personnifient désormais.

Pourtant les choses sont en train de changer, et rapidement. Avec le réchauffement climatique dû aux gaz à effet de serre que nous émettons dans l'atmosphère, les nuits se sont déjà beaucoup réchauffées.

Le dernier jour de gel se produit de plus en plus tôt dans la saison. Certes, la variabilité est grande, et un gel exceptionnel tardif est toujours possible. Mais en moyenne, le dernier jour de gel se produit deux semaines plus tôt aujourd'hui qu'il y a vingt ans, trois semaines plus tôt que dans les années 60. Ce décalage s'observe partout, quelle que soit l'altitude, et même si les années records ne sont pas les mêmes. Sur la Côte, par exemple, à Changins, le dernier gel se produisait en moyenne durant la deuxième quinzaine d'avril dans les années 60. Aujourd'hui, la moyenne se situe à fin mars. Ailleurs, il se produit plus tard, mais le décalage est le même.

Comme l'évolution de la végétation dépend beaucoup des températures de la journée et que celles-ci se sont très peu réchauffées au XX^{ème} siècle, la floraison de la vigne et des arbres fruitiers n'a pas subi le même décalage. Le risque de gel des cultures est donc en nette diminution actuellement. Avec le réchauffement climatique, il faut donc non seulement avancer les Saints de Glace de plusieurs semaines, mais, en plus il faut savoir qu'ils ont perdu de leur virulence. Certes, les traditions se perdent, mais voilà tout de même une bonne nouvelle sur le réchauffement du climat !!

Martine Rebetez

Climatologue à l'Institut fédéral de recherches WSL

(source Internet)



RECETTE REGIONALE

BEIGNETS de FLEURS
d'ACACIAS

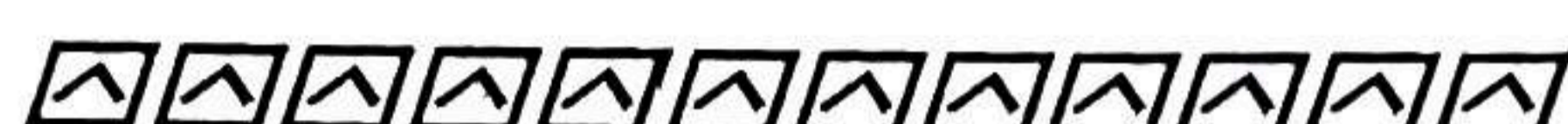
L'Acacias est connu pour donner un miel sucré liquide. Ses fleurs composent aussi de délicieux beignets préparés à partir d'une pâte à frire légère (50 gr. de farine, 50gr. de fécule, 2 œufs, 25 cl de lait, une cuillerée de miel et une pincée de sel)

Trempez les grappes de fleurs dans le mélange puis passez dans l'huile chaude jusqu'à l'obtention de beignets dorés

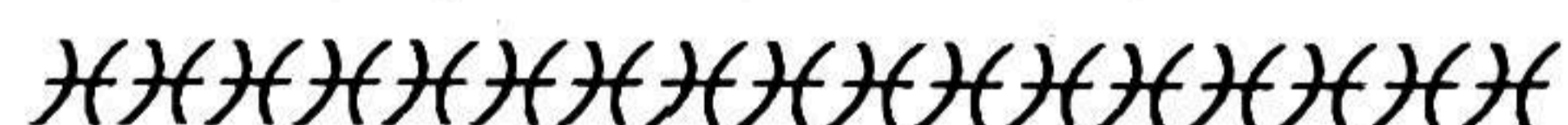
Etat Civil du 1^{er} semestre 2004

Mariages : Le 26 Juin 2004

M^{lle} LASFARGUES Nathalie et Mr GOURBEIL Frédéric
M^{lle} LATREILLE Laurence et Mr GOURSAT Eric



Décès : M^{me} LEYMARIE Yvonne née FAUREL
M^{me} SCLAFER Marie-Jeanne née MONTEIL
Mr LACHEZE Jean



Jean Lachèze nous a quitté, il avait 90 ans. Agriculteur à Martel, il était arrivé à Baladou avec sa famille en 1950 en faisant l'acquisition de l'exploitation BIALGUE-VANDERDONK du Saulou.

C'était un homme chaleureux estimé et apprécié de tous ; jusqu'à ces derniers temps il était resté en bonne santé et il respirait la joie de vivre .

Très présent dans la commune il avait été conseiller municipal et adjoint au maire jusqu'en 1983 où il passait la main à son fils Guy.

Il avait aussi participé à la fondation du club Bouquet d' Argent dont il avait été le premier président.

Nous présentons à ses enfants nos plus sincères condoléances et toute la reconnaissance de la commune .

"BALADOU-GYM"

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BALADOU
vous propose des cours de gymnastique s'adressant aux personnes
qui, quel que soit leur âge, veulent garder ou retrouver la forme !

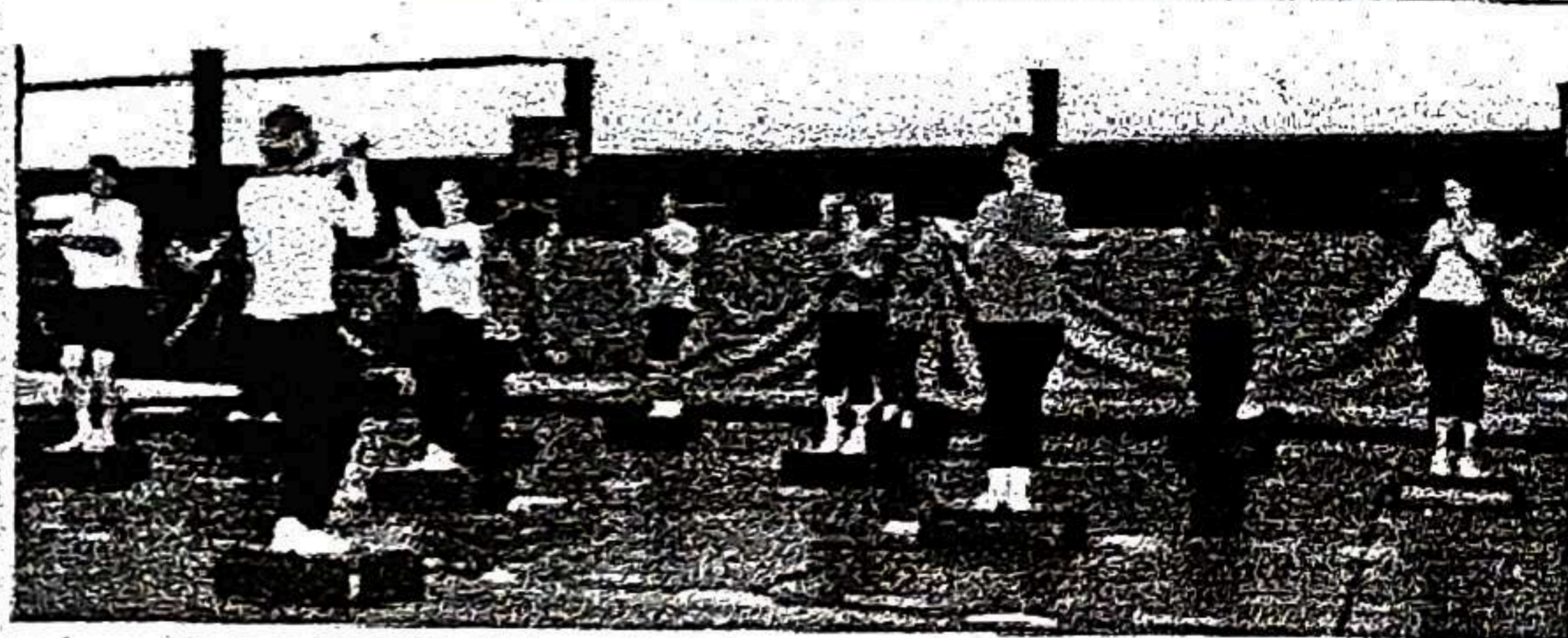
DYNAMIQUE

EFFICACE ...

EN DOUCEUR ...

Cours ADULTES

le MARDI de 20 h 30 à 21 h 30



Cours SENIORS

le MARDI de 11 h à 12 h



la « gym » c'est



REPRISE DES COURS

LE MARDI 7 SEPTEMBRE 2004

**Sport, détente, amitié, venez nous rejoindre
à la Salle des Fêtes de BALADOU**
Les deux premiers cours vous sont offerts !

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

- La Présidente du Club de Baladou : Nicole CREMOUX
- La Responsable de la Section SENIOR : Danielle CARBON
- L'Animatrice : Christine OLIVIER (diplômée Adultes/Seniors)

☎ 05 65 37 32 17
☎ 05 65 37 36 67
☎ 05 65 37 70 93



**NORD
MIDI-PYRÉNÉES**

BANQUE - ASSURANCE

Une proximité sur mesure

Agence de Souillac

Tél : 05 65 36 17 02

Agence de Martel

Tél : 05 65 36 17 03

www.ca-nmp.fr

BALADOU - Vue générale

